

Bulletin # 33 – 2020 : Message de l'AQTr

Reprise graduelle de certains services

Suivant les dernières recommandations du gouvernement du Québec, la direction du Programme de reconnaissance des écoles de conduite de l'AQTr (PREC) annonce la reprise graduelle de ses opérations.

L'AQTr est au fait des difficultés générées par les mesures de déconfinement au sein de l'industrie et tient à assurer aux écoles de conduite qu'elle fait tout en son pouvoir pour offrir une assistance et un support rapide aux écoles de conduite et au public dans ce contexte de reprise des activités.

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble de ses clients, l'AQTr a pris plusieurs initiatives, notamment le déploiement du télétravail pour tous ses employés, l'allègement de certaines mesures pour les écoles de conduite ainsi qu'une gestion prioritaire concernant la réception d'appels, la vente d'attestations en format papier et le traitement des dossiers des élèves.

Cependant, puisque l'AQTr doit procéder à la réembauche de plusieurs employés et que ses bureaux demeurent fermés pour les prochaines semaines, certains délais ou ralentissements relatifs au traitement des demandes sont à prévoir.

Par conséquent, **les élèves dont le dossier est en attente de traitement par l'AQTr ainsi que les écoles de conduite dont les demandes étaient en attente sont maintenant pris en charge progressivement jusqu'à la reprise des opérations normales.**

Considérant la reprise des opérations au sein de l'industrie, il demeure toutefois important pour les écoles de conduite de continuer à transmettre en priorité à l'AQTr tout document relatif au renouvellement du cautionnement ou de l'assurance responsabilité civile. De plus, les écoles de conduite n'ayant pas acquitté leurs factures en souffrance doivent le faire dans les meilleurs délais.

La direction de l'AQTr vous réitère ainsi son entière collaboration et déploie tous ses efforts sur son offre de services afin de faciliter la reprise des activités des écoles de conduite et d'assurer le meilleur service possible aux élèves affectés par l'arrêt temporaire de leur parcours de formation. La direction s'engage également à tenir les écoles de conduite et le public informés des prochains développements relatifs la reprise des opérations.

News Bulletin # 33 – 2020: Message from the AQTr

Gradual Resumption of Certain Services

Following the latest recommendations of the gouvernement du Québec, the management of the Programme de reconnaissance des écoles de conduite de l'AQTr (PREC) announces the gradual resumption of its operations.

The AQTr is aware of the difficulties generated within the industry by the taken measures related to the end of the lockdown and wishes to assure driving schools that it is doing everything in its power to offer assistance and rapid support to driving schools and the public in this context of resumption of activities.

In order to meet the needs of all its clients, the AQTr has taken several initiatives, including the deployment of remote working for all its employees, the reduction of certain measures for driving schools and priority management regarding the receipt of calls, the sale of paper attestations and the processing of student files.

However, since the AQTr has to rehire several employees and since its offices remain closed for the next few weeks, some delays or slowdowns in processing applications are to be expected.

Therefore, **students whose files are awaiting to be processed by the AQTr and driving schools whose requests were pending are now being progressively taken in charge until normal operations are resumed.**

Considering the resumption of operations within the industry, it remains important for driving schools to continue to send as a priority to the AQTr any documents relating to the renewal of the bond or liability insurance. In addition, driving schools that have not paid their outstanding invoices must do so as soon as possible.

The AQTr management thus reiterates its full collaboration and is making every effort to ease the resumption of driving school activities and to ensure to give the best quality service to students affected by the temporary suspension of their training program. The management also commits to keep the driving schools and the public informed of any upcoming developments related to the resumption of operations.